

L'INTÉGRATION EN MODÈLE ?

INTERVIEW DE **JACQUES BARROU**, directeur de recherche au Centre national de recherche scientifique (CNRS) ETD' **ALAIN REGNIER**, délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés (Diair) / PROPOS RECUEILLIS PAR **ANNA DEMONTIS**, chargée de projet éditorial à l'ACAT / PHOTOS **IMÈNE BESBES**, journaliste

Les réfugiés rencontrent de nombreuses difficultés pour trouver leur place dans la société française. Que révèle cet état des lieux du modèle d'intégration porté en France depuis les années 1980 ? Éléments de réponse avec Jacques Barrou et Alain Regnier.

J.B. : Ceci dit, le modèle doit être compris comme un modèle, c'est-à-dire un idéal vers lequel il faut tenter de se diriger. Cela ne veut pas dire que ce modèle va se réaliser pour l'ensemble des immigrés. Même à l'époque où on pensait que l'intégration « se faisait toute seule », il y avait déjà des personnes qui ne trouvaient pas leur place, qui se sont marginalisées, appauvries et qui, quelques fois, ont donné des générations encore plus marginalisées aujourd'hui.

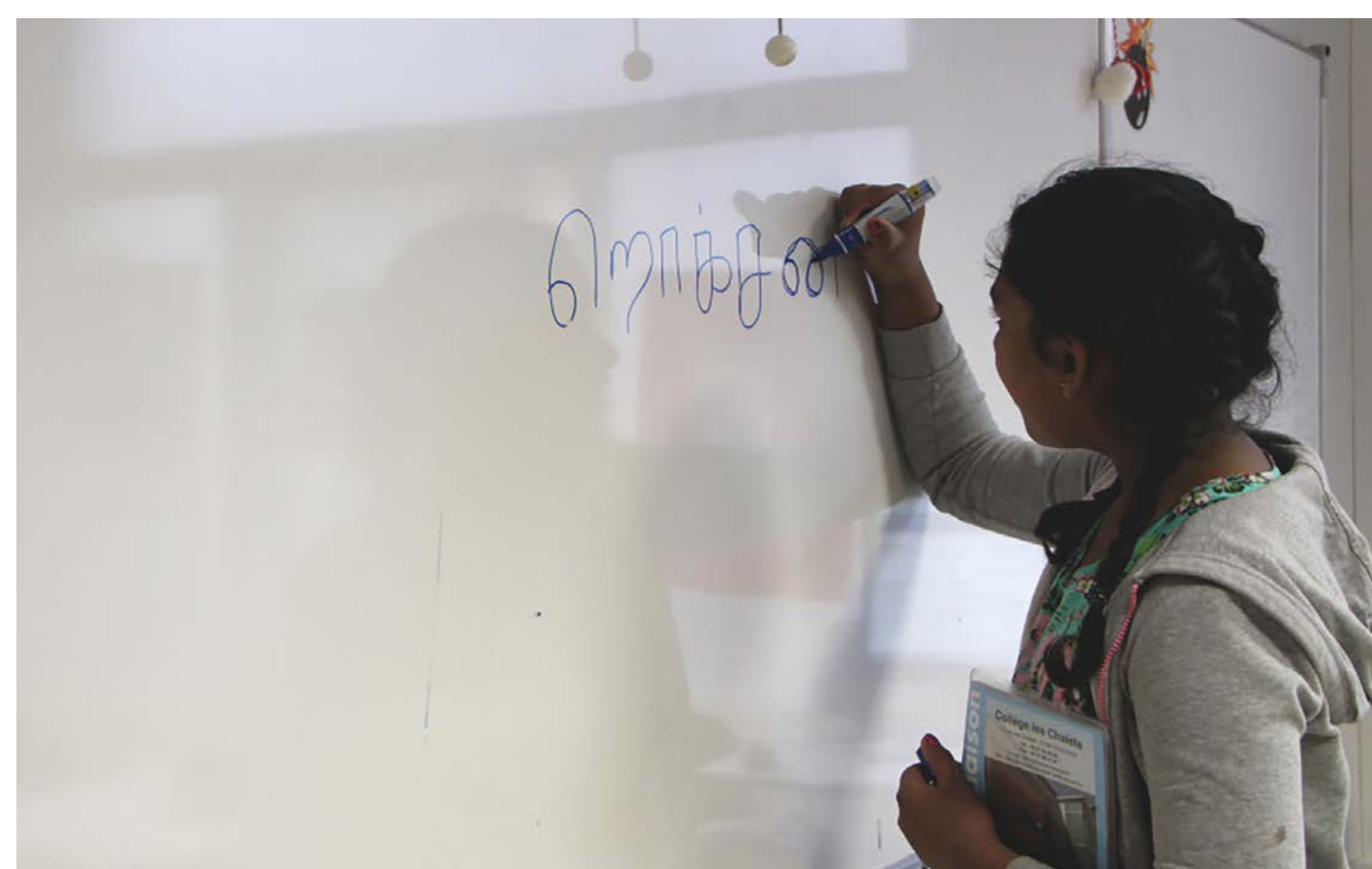
Quel sont les freins à l'intégration des réfugiés en France ?

A.R. : À peu près 250 000 personnes vivent sous la protection internationale, dont 110 000 qui l'ont obtenue ces trois dernières années. Il y a une très grande hétérogénéité entre, à un extrême, des gens très diplômés, très qualifiés, pour lesquels l'enjeu est de ne pas être déclassés dans notre pays et à l'autre extrême, une frange d'environ 15 % des personnes qui sont plutôt des jeunes isolés n'ayant jamais été scolarisés dans leur pays d'origine. Cette très grande diversité des profils nous oblige à faire ce que j'appelle de la « dentelle industrielle », c'est-à-dire de partir des situations individuelles des personnes, en tenant compte de leurs projets de vie et de leurs capacités, mais à une grande échelle au vu du nombre de réfugiés. Le rapport qu'a remis Aurélien Taché au gouvernement en février 2018 montre que la première difficulté c'est le français. Nous avons donc triplé les moyens de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) pour l'apprentissage du français, mais cela ne suffit pas. Les cours sont certes utiles, mais s'il n'y a pas un bain linguistique et une immersion dans la société française, ils restent insuffisants. Ensuite, beaucoup de réfugiés sont en capacité et voudraient travailler. Avec la ministre du Travail, Murielle Pénicaud, nous avons lancé un plan d'investissement

Qu'est-ce que l'intégration ?

Jacques Barrou : L'intégration a été définie il y a une vingtaine d'années par le Haut conseil à l'intégration : c'est la participation la plus large possible à la vie de la société dans laquelle les personnes ont été amenées à se retrouver. En ce sens, cette définition ne concerne pas uniquement les immigrés, mais plutôt toutes les catégories de populations placées dans des situations qui limitent leurs possibilités de participation à la vie de la société.

Alain Regnier : Il faut aussi définir l'intégration comme un parcours, un processus respectueux des trajectoires et des origines de chacun, qui a l'objectif un peu utopiste de favoriser une société harmonieuse où chaque individu se sente le mieux possible. Aujourd'hui en France, la politique d'intégration cible un public particulier qui est celui des bénéficiaires de la protection internationale. Mais pour ce qui est de l'intégration, notamment des Français qu'on peut qualifier comme originaires des anciennes colonies, nous n'avons pas eu les résultats escomptés en matière de cohésion de société. Or, la situation actuelle des réfugiés et des primo-arrivants dans notre pays est largement dépendante de nos échecs passés.



compétences pour les réfugiés qui est doté de 49 millions d'euros pour l'année 2019 et qui permettra de financer 11 000 parcours d'intégration vers l'emploi.

J.B. : Tous les exilés, que leurs motivations soient politiques, économiques ou autres, rencontrent des difficultés d'adaptation pour se loger, trouver un emploi, inscrire leurs enfants à l'école, etc. Dans le cas des réfugiés, s'ajoutent les conséquences psychologiques des traumatismes vécus dans les pays d'origine et pendant leurs voyages, qui sont particulièrement dangereux. Malheureusement, tous ne bénéficient pas d'une prise en charge à leur arrivée et même lorsqu'ils en bénéficient, il faut qu'ils se débrouillent seuls. Par exemple, il y a une tension dans les structures d'accueil qui fait que, dès que les gens ont obtenu le statut de réfugié, on les pousse dehors pour qu'ils trouvent à se loger de façon autonome parce qu'il y a d'autres demandeurs d'asile qui demandent une place dans la structure.

A.R. : Effectivement, sur la question du logement, il faudrait que l'on apporte 20 000 logements par an pour être en capacité de régler le problème. Ce qui complique la tâche, c'est que 40 % des personnes concernées sont des jeunes, souvent isolés. Or, nous manquons de petits logements. C'est pourquoi je développe la colocation intergénérationnelle et solidaire qui vise à faire cohabiter des réfugiés et des Français, dans une optique de mixité. L'autre difficulté est que 55 % des demandes d'asile, et par conséquent de la reconnaissance du statut de réfugié, se fait en Île-de-France

(IDF), ce qui pose problème dans une région qui concentre déjà 50 000 ménages reconnus prioritaires dans le cadre du Droit au logement opposable (DALO).

JB : Faire cohabiter des réfugiés avec des Français, ou avec des immigrés qui sont installés de longue date et qui sont bons francophones, est une bonne idée afin d'éviter un réflexe qui est humain : ce qu'on appelle de façon peut-être un peu excessive le « repli communautaire ». Si ce n'est pas forcément négatif de se raccrocher à ses compatriotes, à ceux dont on parle la langue et avec qui on a des atomes crochus, cela peut aboutir à une presque inexistence des relations avec le reste de la société. À l'arrivée, les gens peuvent se marginaliser et cultiver une espèce de rancœur, voire un rejet, pour la société dans laquelle ils n'ont pas pu trouver leur place.

Comment résister à une opinion publique en proie à la xénophobie ?

J.B. : Déjà, ce serait une erreur d'ignorer l'opinion publique. Il faut en tenir compte. Il faut aussi expliquer que prendre les gens en charge participe à leur intégration pour éviter qu'ils ne se marginalisent. En réalité, l'opinion n'est pas foncièrement xénophobe. Il y a plutôt des périodes de forte xénophobie qui sont suscitées par des difficultés aiguës. Mais quand l'opinion fait le constat que les choses sont menées de façon légale et efficace, elle est prête à s'ouvrir davantage à une population qu'elle pourrait voir comme menaçante dans d'autres circonstances. Enfin, il y a le respect des valeurs de la société française sur lesquelles il faut insister.

La laïcité peut paraître étrangère aux réfugiés, mais peut aussi se révéler satisfaisante si on explique bien ce qu'elle est : une neutralité idéologique de la part du politique vis-à-vis des religions et non pas une détestation des religions.

A.R. : Transformer ces craintes se fait par le concret et par la rencontre. Je cite souvent un centre d'accueil qui a ouvert en Alsace dans une commune de 800 habitants : l'opposant le plus virulent à ce centre en est finalement devenu un bénévole. Il faut donc organiser ces rencontres et changer le narratif. Au lieu de faire passer le réfugié ou l'immigré pour une menace, il faut montrer qu'il est créateur de cohésion et qu'il va nous aider à passer des moments difficiles dans nos sociétés où les gens ont peur de l'avenir. La difficulté de notre époque, c'est qu'on voudrait que les choses changent en un claquement de doigt. Or, on est sur des vies, de l'humain, des parcours d'intégration qui demandent du temps. De même, il faut du temps à l'opinion pour qu'elle sorte de cette vision hystérique de la question migratoire, qui est souvent présentée comme la menace première de nos sociétés.

26

Est-ce que le modèle français d'intégration est à bout de souffle ?

JB : Non, même s'il a ses ratés et ses échecs. Comme l'a rappelé M. Regnier, l'intégration est un processus qui prend du temps et qui est vécu avant tout au niveau individuel. Progressivement, un individu va faire le choix de prendre ses distances par rapport à sa communauté pour participer davantage à la société d'accueil. Encore faut-il qu'il y trouve un avantage, d'autant qu'il prend le risque de perdre les appuis solidaires de sa communauté d'origine. Ce déchirement décidé doit se traduire par des gratifications : plus de bien-être, plus de réussites, plus de richesse intellectuelle, plus de libertés. Lorsque l'individu fait le constat que c'est inutile de prendre des risques pour tenter de trouver sa place dans une société qui, de toute façon, ne la lui donnera pas, c'est ce qu'il y a de pire dans la rupture du processus d'intégration. C'est malheureusement ce que l'on observe dans un certain nombre de quartiers. Il faut ajouter que dans un monde globalisé comme le nôtre, il est possible de cultiver un lien à distance avec des populations qui ont des valeurs différentes, voire contradictoires, à celles de la société d'accueil. Le risque est que des personnes nées en France, scolarisées en France ne se sentent pas Françaises et rejettent leur appartenance à la France.

A.R. : Le modèle français a quand même permis l'intégration de millions de personnes. La France reste, en dépit de tout ce que l'on a traversé cette dernière décennie, un pays ouvert et attaché aux droits. Mais aujourd'hui, on est dans ce que je qualifie de « régression » : les peurs sont telles qu'elles emportent la raison et qu'elles emportent ce qui

fait les fondamentaux de notre humanité. La rencontre est le meilleur antidote au repli. Or, si la société d'accueil n'est pas capable de dire à l'autre « tu es le bienvenu », il y a une forte probabilité pour que l'autre devienne quelqu'un de nocif pour cette société puisqu'il se sentira perçu comme une menace.

Quel est le rôle de l'école ?

JB : Je me réfère à une enquête que j'ai menée au sein de familles réfugiées en 2003. Ces enfants de demandeurs d'asile étaient souvent très motivés par l'école qui était d'une part, un moyen de déployer une sociabilité et d'autre part, un moyen d'honorer leurs parents. Pour les enfants d'immigrés installés de longue date en France, c'est tout à fait autre chose. Dans beaucoup de quartiers où les difficultés s'accumulent, les écoles ne parviennent plus à jouer leur rôle de transmission du savoir et des normes comportementales. On est face à des enfants pour qui l'école ne représente plus un espoir d'ascension sociale.

AR : En ce qui concerne les réfugiés, l'Éducation nationale s'est organisée depuis plusieurs années avec la création de classes dédiées, les UP2A. Il y a un investissement très fort de l'Éducation nationale et des enseignants. De même, depuis deux ans, existe un dispositif qui s'appelle Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE) et qui permet d'accueillir les parents pour leur donner les clefs de compréhension du système scolaire et de la société française. Concernant les quartiers populaires, beaucoup de moyens ont été mis dans la rénovation urbaine, à hauteur d'un peu plus de 40 milliards d'euros sur 15 ans, afin de transformer le bâti. Mais nous n'avons pas arrangé la structuration sociale de ces quartiers. Même sur ce qu'on a appelé les « filières d'excellence », encore trop de jeunes au parcours scolaire et universitaire de qualité se heurtent au plafond de verre et n'arrivent pas à trouver un emploi correspondant à leur qualification, parce que la discrimination à l'embauche est une réalité. Là encore, la mixité reste un objectif à atteindre.

14 041 17 368

personnes reconnues
réfugiées par l'Office français
de protection des réfugiés et
apatrides (OFPRA) en 2018.

demandes d'asile déposées
à Paris en 2018.

Source : OFPRA